

**28.—Opérations combinées de la caisse d'épargne postale et du gouvernement,
31 mars 1926-1931.**

Nomenclature.	1926.	1927.	1928.	1929.	1930.	1931.
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts.....	4,572,110	4,117,623	4,084,555	2,910,147	2,746,050	2,535,563
Intérêts.....	962,745	928,822	908,608	842,025	784,582	732,733
Dépôts et intérêts.....	5,534,854	5,046,445	4,993,163	3,752,172	3,530,632	3,268,296
Retraits.....	6,315,444	5,959,275	6,449,036	4,519,507	5,820,366	4,604,105
Au crédit des déposants.....	32,830,539	31,922,281	31,104,015	28,375,770	26,086,036	24,750,227

Caisses d'épargne des gouvernements provinciaux.—*Ontario.*—A la session de 1921, le gouvernement d'Ontario créa un système de caisses d'épargne et en mars 1922 la première succursale fut inaugurée. Les fonds provenant de cette source sont presque exclusivement utilisés en prêts agricoles, en vertu de la loi du développement agricole. Le taux d'intérêt aux déposants de ces caisses d'épargne est de 3 p.c. par année, calculé tous les six mois. Tous ces dépôts sont remboursables sur demande. Le 31 octobre 1931, leur total était de \$27,000,000 et le nombre de déposants à cette date dépassait 80,000. Par toute la province, on compte dix-sept succursales en activité.

Manitoba.—Cette province avait un système à peu près semblable à celui de l'Ontario, avec sept bureaux qui, le 31 décembre 1931, avaient 42,528 dépôts courants, au montant global de \$13,301,698. Ces bureaux fermèrent leurs portes en février 1932.

Alberta.—Le Trésor provincial de l'Alberta reçoit les dépôts d'épargne et émet des certificats d'épargne portant intérêt à 4 p.c. Le 31 mars 1931, le montant de ces certificats d'épargne s'élevait à \$10,976,070.

Autres caisses d'épargne.—La Banque d'Epargne de la Cité et du District de Montréal, fondée en 1846, et fonctionnant maintenant en vertu d'une charte de 1871, avait le 31 décembre 1931 un capital versé de \$2,000,000, des dépôts d'épargne au montant de \$55,752,350 et un passif total de \$59,437,950. L'actif s'élevait à \$63,965,080, comprenant au delà de \$45,000,000 de titres fédéraux, provinciaux et municipaux. La Caisse d'Economie de Notre-Dame de Québec, fondée en 1848 sous les auspices de la Société St-Vincent de Paul, incorporée par une loi de la Législature canadienne en 1855, et plus tard pourvue d'une charte fédérale en vertu du chapitre 7, 34 Victoria, avait le 31 décembre 1931 des dépôts de \$12,503,870, un capital versé de \$1,000,000 et un actif global de \$16,163,228.

Les caisses populaires de Québec (dont 179 ont fait rapport au gouvernement provincial en 1930) sont aussi un élément important pour faciliter l'épargne et assister le commerce dans la province. Le 31 décembre 1930, les dépôts d'épargne dans ces banques s'élevaient à \$7,750,876, tandis que le montant global des prêts était de \$10,142,576. Les prêts de l'année 1930 sont au nombre de 18,857 représentant une somme de \$3,724,537. Les profits réalisés s'élèvent à \$645,096. (Voir p. 679).